

**MAIRIE DE COGNAC LA FORET**  
**HAUTE-VIENNE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

*Nombre de Conseillers*  
*En exercice : 14*  
*Présents : 10*  
*Absents : 04*  
*Votants : 12*

L'an deux mille vingt trois  
Le lundi 6 novembre  
Le Conseil Municipal de COGNAC LA FORET dûment convoqué à 19 h 00, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr VIGNERIE Christian, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal : 02 novembre 2023**

**Présents : Mr VIGNERIE, Maire, Mr JAVELAUD, Mme THOMAS, Mr MAYNARD Adjoint au Maire, Mme MOREL, Mme LORGUE, Mr VARENNE, Mr RESTOUEIX, Mme COIFFE, Mme FEIFER.**

**Absents excusés :**

Mme PIEKARCZYK Daria qui a donné pouvoir à Mr VARENNE Denis , Mr FABRE Pierre qui a donné procuration à Mr MAYNARD Jean, Mr MOREAU Laurent, Mme GODARD Frédérique

**Secrétaire de séance : Mr RESTOUEIX Jean-Luc**

**031/2023 REHABILITATION DU BATIMENT COMMUNAL Rue Alpinien Bourdeau : CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération 034-2022 du 05.12.2023, la commune avait décidé de procéder à la mission d'études préliminaires concernant la réhabilitation du bâtiment communal, rue Alpinien Bourdeau.

Afin de poursuivre ce projet, le Conseil Municipal doit se prononcer sur le choix d'un maître d'œuvre hors études techniques (structures – chauffage, ventilation, climatisation – électricité).

L'enveloppe financière prévisionnelle des travaux est fixée à 1 070 000,00 € H.T. soit 1 284 000,00 € T.T.C.

Le mode de passation du marché se fera en procédure adaptée en application des art. L 2122-1 et R 2122-8 du code de la commande publique.

Le Maire présente les trois propositions de maîtrise d'œuvre suivantes :

1. **David PIQUET**, architecte, 112 avenue Emile Labussière 87100 Limoges  
Forfait de rémunération H.T. **82 000 €** soit T.T.C. **98 400 €**
2. **Hervé PAUGNAT**, architecte, 16 rue du Clos Adrien 87000 Limoges  
Forfait de rémunération H.T. **79 500 €** soit T.T.C. **95 400 €**
3. **JBF Architecture**, 7 chemin de la Rivière Longue 31850 Beaupuy  
Forfait de rémunération H.T. **84 000 €** soit T.T.C. **100 800 €**

Le Conseil Municipal, après étude des différents dossiers décide à l'unanimité des membres présents de confier la Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du bâtiment communal, rue Alpinien Bourdeau à **Mr PAUGNAT Hervé pour un montant H.T. de 79 500 € soit T.T.C. 95 400 €**.

Le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire pour signer tous les documents nécessaires à cette mission.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme en Mairie.

Le Maire

**VIGNERIE Christian**

